

# L'emploi à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

# Recensement 2013



# L'emploi 2013

Le trafic annuel des passagers a légèrement progressé au cours de l'année 2013. En revanche, le trafic de fret aérien a encore décliné cette année, faisant suite à une année 2012 déjà en forte décroissance. A la fin 2013, le volume des emplois aeroportuaires est resté quasiment stable par rapport à l'année précédente. Cette stabilité masque en fait une baisse des emplois liés directement à l'activité aeroportuaire compensée par la mise en service du centre commercial "Aéroville" en octobre 2013.

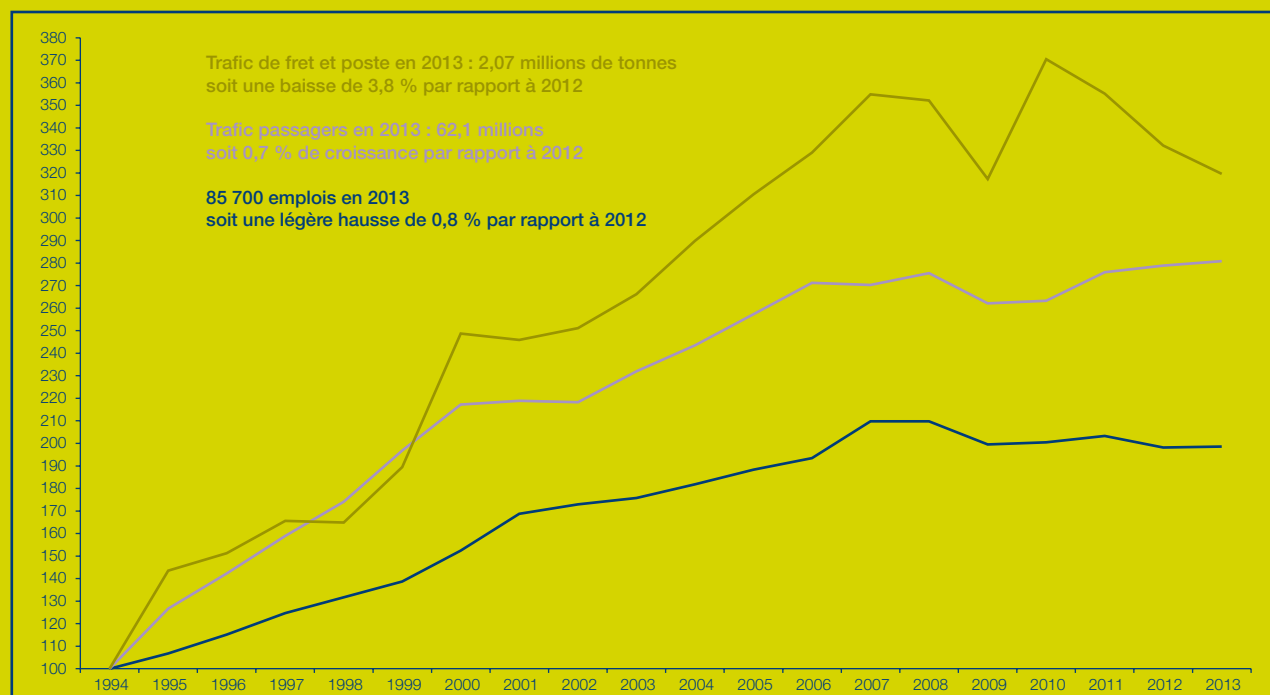
Au total, l'emploi direct total à Paris-CDG aura une fois de plus résisté à la morosité économique ambiante.

Aéroport Paris-CDG	Année 2012	Année 2013	Variations 2013/2012
Passagers commerciaux (en millions)	61,6	62,1	+ 0,7 %
Fret et poste (en millions de tonnes)	2,2	2,1	- 3,8 %
Unités de trafic (en millions)*	83,1	82,8	- 0,4 %
Mouvements d'avions	491 346	472 206	- 3,9 %
Emplois au 31 décembre	85 000	85 700	+ 0,8 %

\*Un million d'unité de trafic est la somme d'un million de passagers et de 100 000 tonnes de fret.

## Évolution de l'emploi et du trafic fret et passagers (base 100 = 1994)

Le graphique suivant illustre la corrélation élevée qui existe entre l'évolution du trafic et celle des emplois directs :



L'impact socio-économique d'un aéroport peut être illustré par l'évolution du nombre d'emplois par million de passagers. Pour tenir compte du fret aérien, les aéroports rapportent les emplois au nombre d'unités de trafic.

## Evolution du ratio « emplois par million d'unités de trafic\* »



\*une unité de trafic est égale à un passager ou 100 kg de fret

Entre 1995 et 2013, la tendance d'évolution du ratio emplois par million d'unités de trafic est décroissante. Cette décroissance est observable dans la plupart des aéroports et traduit des organisations de l'exploitation plus optimales et donc une amélioration continue de la productivité du transport aérien.

# Méthodologie

Le recensement de l'emploi recouvre l'ensemble des établissements présents sur la plate-forme aéroportuaire ou à proximité immédiate. Une enquête annuelle est effectuée auprès de la totalité de ces établissements. Le questionnaire a été transmis début 2014 et les informations portent sur les effectifs présents au 31 décembre 2013. 228 questionnaires ont ainsi pu être collectés, ce qui représente plus de 80 % de l'effectif global estimé et un taux de réponse des établissements de 34 %.

Le recensement ne prend pas en compte les emplois intérimaires. De même, les emplois liés aux grands travaux sur la plate-forme aéroportuaire ne sont pas pris en compte.

# Les secteurs d'activité

La répartition des emplois par secteur d'activité permet d'analyser la contribution des grandes familles d'activité aéroportuaire.

Les sept secteurs d'activités recouvrent les activités suivantes :

**Transports aériens** : les compagnies aériennes et la maintenance aéronautique.

**Services aéroportuaires** : les services d'assistance en escale (en aérogare et en piste), les entreprises de manutention, de nettoyage, d'emballage des bagages, Aéroports de Paris.

**Commerces - Hôtels - Restauration - Catering** : les sociétés gérant des commerces de détail (côté ville et côté piste), les bars-restaurants, le commissariat hôtelier, les hôtels.

**Sûreté et sécurité** : les entreprises de sûreté aéroportuaire ainsi que les prestations en matière de sécurité.

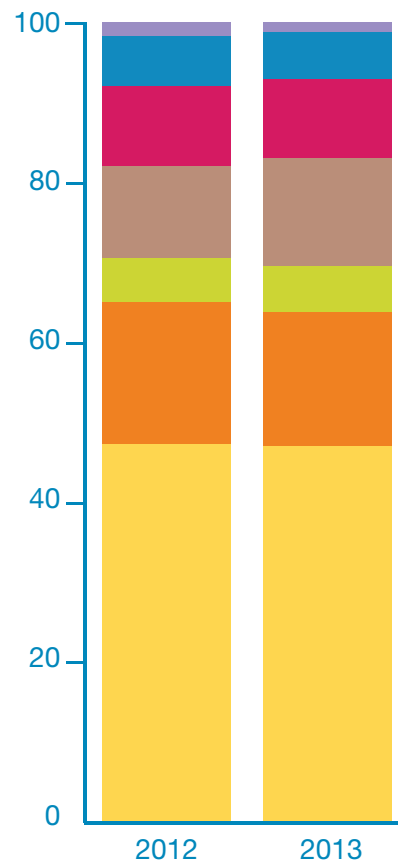
**Services publics** : le service des Douanes, la Police de l'Air et des Frontières, la Gendarmerie du Transport Aérien, la Direction Générale de l'Aviation Civile, la Poste.

**Fret - Messagerie - Transports terrestres** : les entreprises d'entreposage et logistique, les agents de fret, les sociétés de transport routier en commun de personnes.

**Autres** : toutes les entités ou établissements ne figurant pas dans les six premiers secteurs. C'est donc une famille d'activités très hétérogène qui va de l'assurance à la maintenance en passant par les entreprises de télécommunications, des fabricants d'équipements aéronautiques.

**La répartition des emplois par secteur d'activité se trouve modifié sensiblement par l'ouverture du centre commercial Aéroville qui accroît sensiblement le poids des activités de nature commerciale. La part relative des secteurs "Transports aériens" et Services aéroportuaires diminue. Les poids respectifs des secteurs "Fret - Messagerie - Transports terrestres" et "Services publics" restent stables, celui de la sûreté diminue légèrement.**

Part des secteurs en %

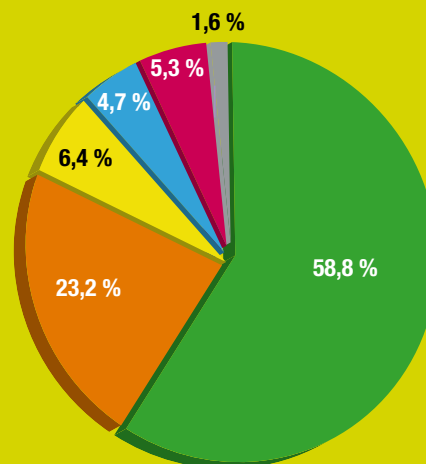


## Répartition 2012/2013

- **Transports aériens**  
47,2 % / 46,6 %
- **Services aéroportuaires**  
17,7 % / 17,2 %
- **Commerces - Hôtels - Restauration - Catering**  
11,5 % / 13,4 %
- **Fret - Messagerie - Transports terrestres**  
10 % / 10 %
- **Sûreté et sécurité**  
6,2 % / 5,8 %
- **Services publics**  
5,6 % / 5,7 %
- **Autres**  
1,8 % / 1,3 %



# La taille des établissements



- 12 établissements de plus de 1 000 salariés représentent 58,8 % des effectifs.
- 49 établissements de 200 à 999 salariés représentent 23,2 % des effectifs.
- 40 établissements de 100 à 199 salariés représentent 6,4 % des effectifs.
- 58 établissements de 50 à 99 salariés représentent 4,7 % des effectifs.
- 212 établissements de 10 à 49 salariés représentent 5,3 % des effectifs.
- 306 établissements de 1 à 9 salariés représentent 1,6 % des effectifs.

61 entreprises de plus de 200 salariés représentent 82 % de l'emploi total de l'aéroport. La concentration de l'emploi dans des grandes et moyennes entreprises est très élevée si on la compare aux données nationales. En effet, les entreprises françaises de plus de 200 salariés ne représentent que le quart de l'emploi salarié français.

# La typologie des emplois



## 38,3 % de femmes

Par rapport aux données nationales (44,5 % des salariés sont des femmes), le taux de féminisation de l'emploi aéroportuaire est relativement faible, même s'il a un peu progressé.

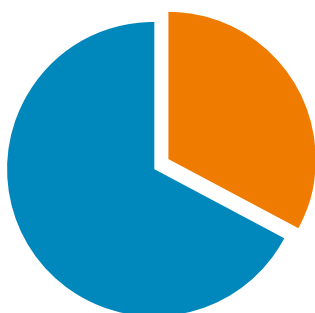
C'est dans le secteur d'activité Sûreté-sécurité que ce taux est le plus proche de la parité Hommes/Femmes puisque la part des femmes s'élève à 47,7 %. Dans les activités commerciales et les compagnies aériennes, les femmes représentent environ 43 % des actifs. A contrario, les femmes sont peu représentées dans les services aéroportuaires (26 %), le domaine du fret et les transports terrestres (25 %).

## Près de 97 % des actifs en CDI

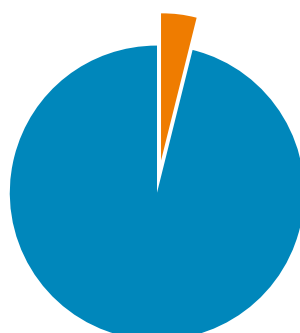
96,7 % des actifs recensés ont un contrat à durée indéterminée (CDI). En moyenne, la part des contrats à durée déterminée est donc de 3,3 %. Cette part est un peu plus élevée dans les secteurs d'activité "Commerces" (6,2 %), "Services aéroportuaires" (7,3 %) et "Autres activités" (4,8 %). Pour l'ensemble de la France métropolitaine, 12 % des salariés ont un contrat temporaire et la part de ces contrats dans l'ensemble des embauches est très élevée.

## 79,5 % des actifs en horaires décalés

La part des emplois en horaires atypiques est passée de 79,7 % en 2011 à 79,5 % en 2013. Elle est égale à 96,1 % pour les actifs des sociétés de sûreté aéroportuaire, 87,5 % dans les commerces et services en aérogare et à 82,6 % pour les actifs des compagnies aériennes.



<b>Hommes</b>	<b>61,7 %</b>
<b>Femmes</b>	<b>38,3 %</b>



<b>CDI</b>	<b>96,7 %</b>
<b>CDD</b>	<b>3,3 %</b>

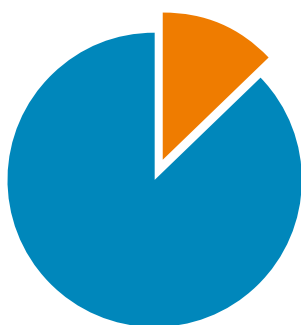


<b>Décalés</b>	<b>79,5 %</b>
<b>Administratifs</b>	<b>20,5 %</b>



## 16,5 % des actifs à temps partiels

La part des temps partiels sur l'ensemble des contrats de travail, égale à 16,5 % à Paris-CDG, est inférieure à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 20 % (25 % pour les femmes et 11 % pour les hommes). Les secteurs dans lesquels les salariés sont le plus à temps partiels sont ceux de la sûreté (29,5 %) et du transport aérien (24,2 %).

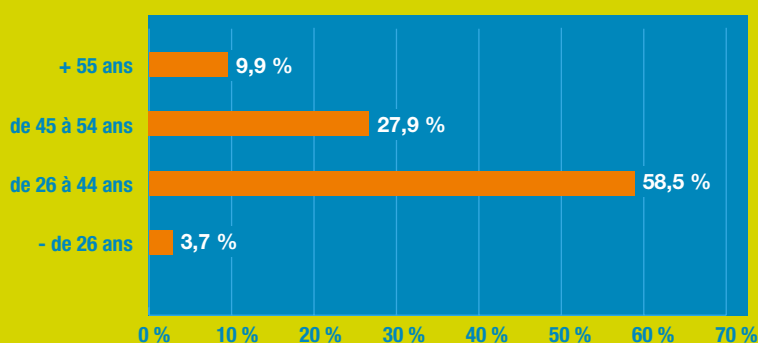


<b>Plein temps</b>	<b>83,5 %</b>
<b>Temps partiel</b>	<b>16,5 %</b>

## La distribution des âges 10 % des salariés ont plus de 55 ans

C'est dans les secteurs d'activité "Fret et transports terrestres" (11,4 %), "Commerces, hôtels - restauration, catering" (13 %) et "Services aéroportuaires" (11,9 %) que l'on observe une proportion supérieure à la moyenne de salariés âgés de plus de 55 ans.

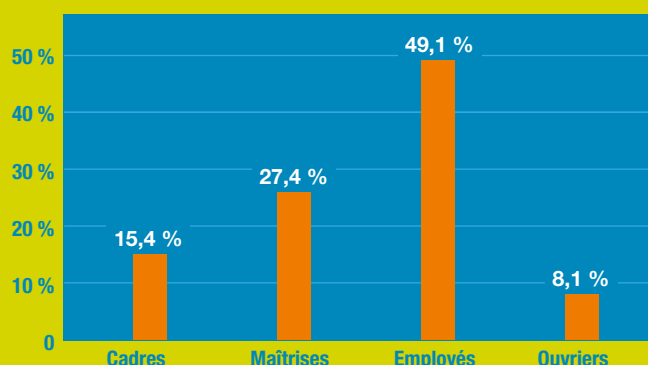
S'agissant des salariés de moins de 26 ans, les secteurs où ils sont le plus présents sont la sûreté (7,2 %), les commerces, hôtels - restauration, catering (9,2 %) et le secteur du fret et des transports terrestres (6 %) et les autres activités (10,7 %).



## La répartition par catégories socio-professionnelles

Par rapport à un taux d'encadrement moyen de 15,4 % de l'ensemble des actifs de Paris-CDG, les cadres sont le plus représentés dans les secteurs Transports aériens (21,2 %) et Services publics (18 %) et Autres activités (32 %).

Les secteurs comprenant le plus d'ouvriers sont les Services aéroportuaires (29,6 %) et le secteur Fret et Transports terrestres (21,9 %). La proportion d'employés est plus forte que la moyenne dans les secteurs "Commerces et services" (66,1 %) et "Sûreté et sécurité" (91,4 %).



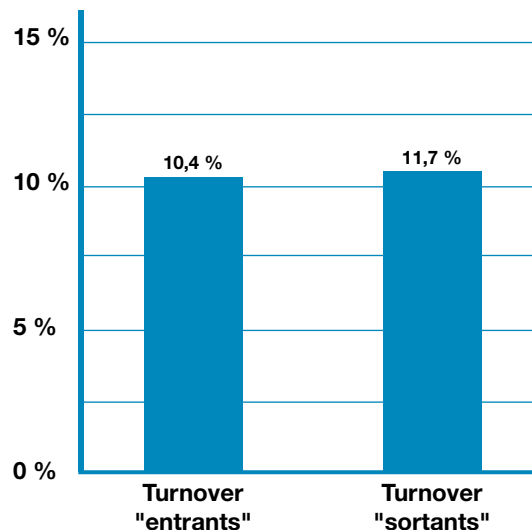
# Le turnover

## Des opportunités d'embauches pour près de 10 % des salariés

Il s'exprime en % des effectifs des entreprises et désigne le nombre d'entrées (embauches, retour d'un congé sans solde, d'un congé maladie, etc.) dans l'année par rapport au nombre total des effectifs (CDI et CDD) : dans ce cas, on parle de turnover "entrant". S'agissant des sorties (départs à la retraite, longue maladie, plan sociaux entraînant des licenciements ou des suppressions de postes, etc.), on le désigne comme le turnover "sortant".

Il s'agit ici du turnover restreint aux entreprises qui nous ont transmis cette information, lesquelles représentent un effectif de près de 14 000 salariés travaillant à Paris-CDG et reposant sur environ 20 % des données recueillies. Il est donc possible de l'extrapoler aux effectifs totaux, et un effort spécifique sera fourni lors du prochain recensement pour accroître la robustesse statistique de cette information.

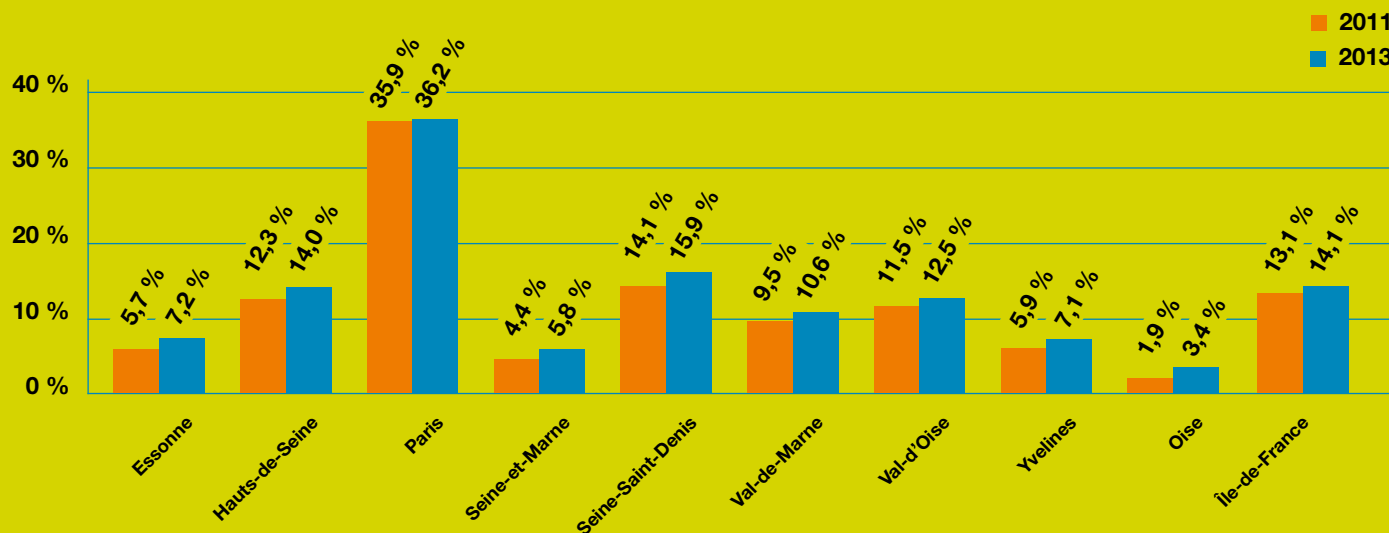
Ce turnover "entrant" atteint des valeurs plus élevées dans les secteurs d'activité Commerces et services (24 %), Services publics (15 %), Fret et transport terrestres (14 %) et Autres activités (43 %).



# Les modes de transports des salariés

## Utilisation des transports en commun par département

Pour l'Île-de-France, le taux moyen d'utilisation des transports en commun est passé de 13,1 % en 2011 à 14,1 % en 2013. Il a donc légèrement progressé mais reste encore modeste au regard de ce qu'on observe pour les salariés résidant à Paris.

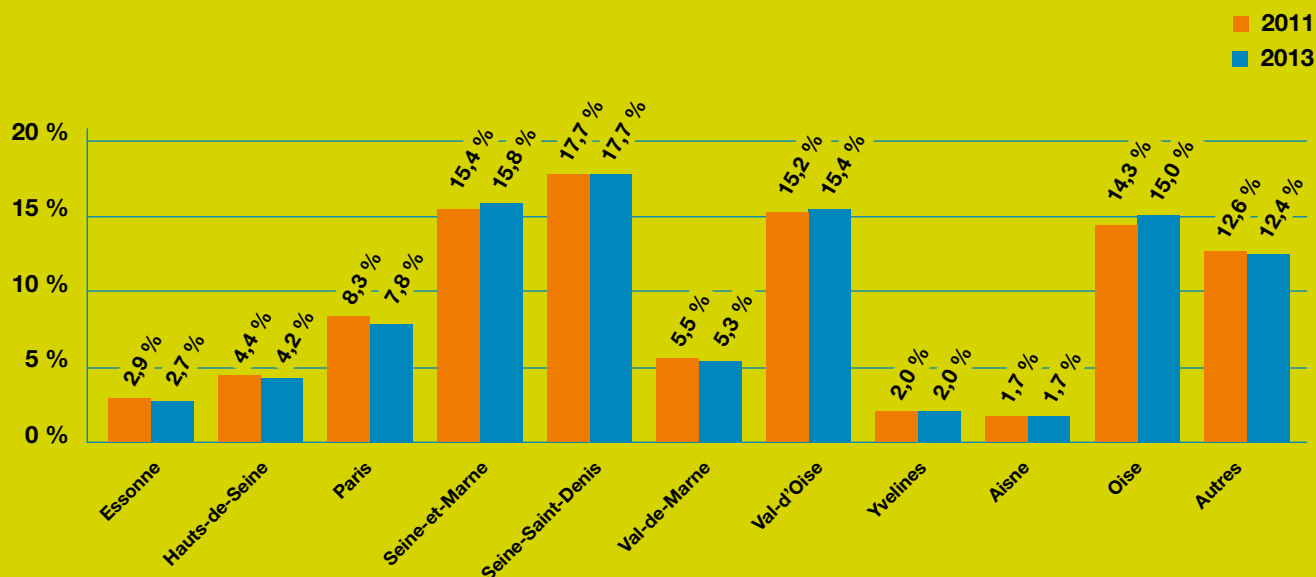




# Les lieux de résidence des salariés

## Résidence des salariés Paris-CDG : plus de 62 % de riverains

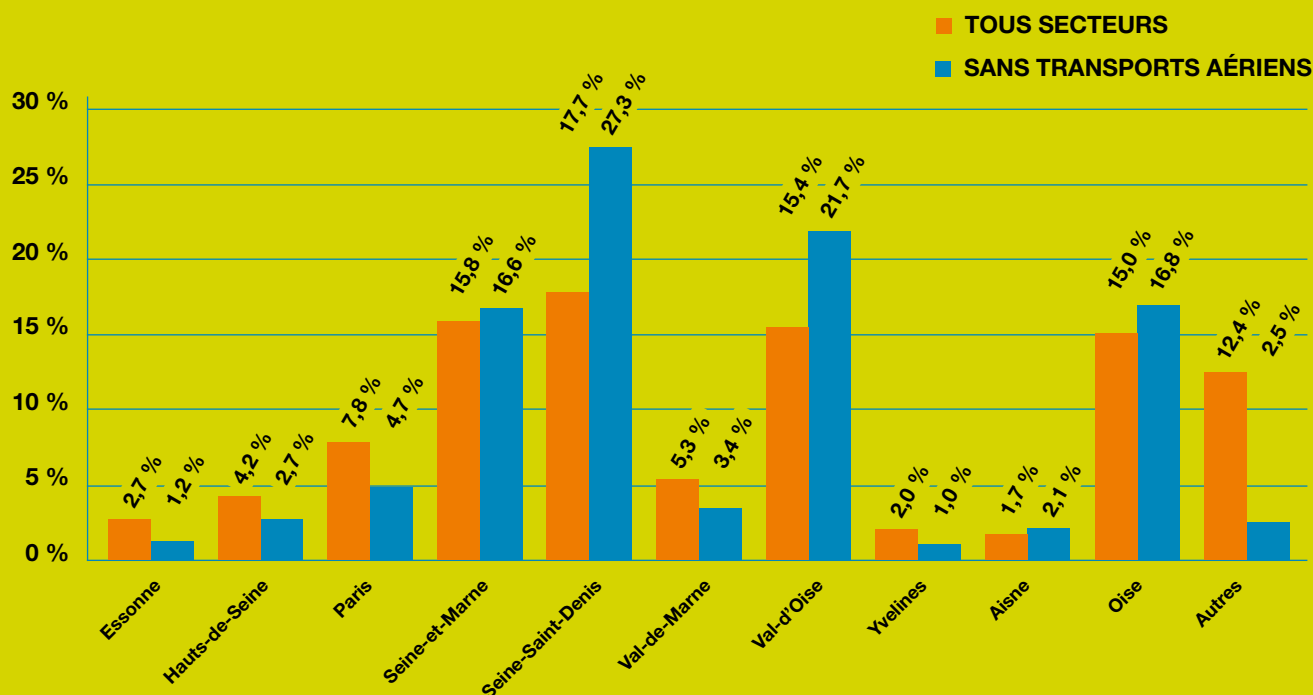
La répartition des résidences des salariés est relativement stable. Le poids des départements de l'Oise, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne continue de progresser légèrement. Celui de la Seine-Saint-Denis reste stable. Les départements d'emprise de l'aéroport et celui de l'Oise représentent près de 64 % des salariés.



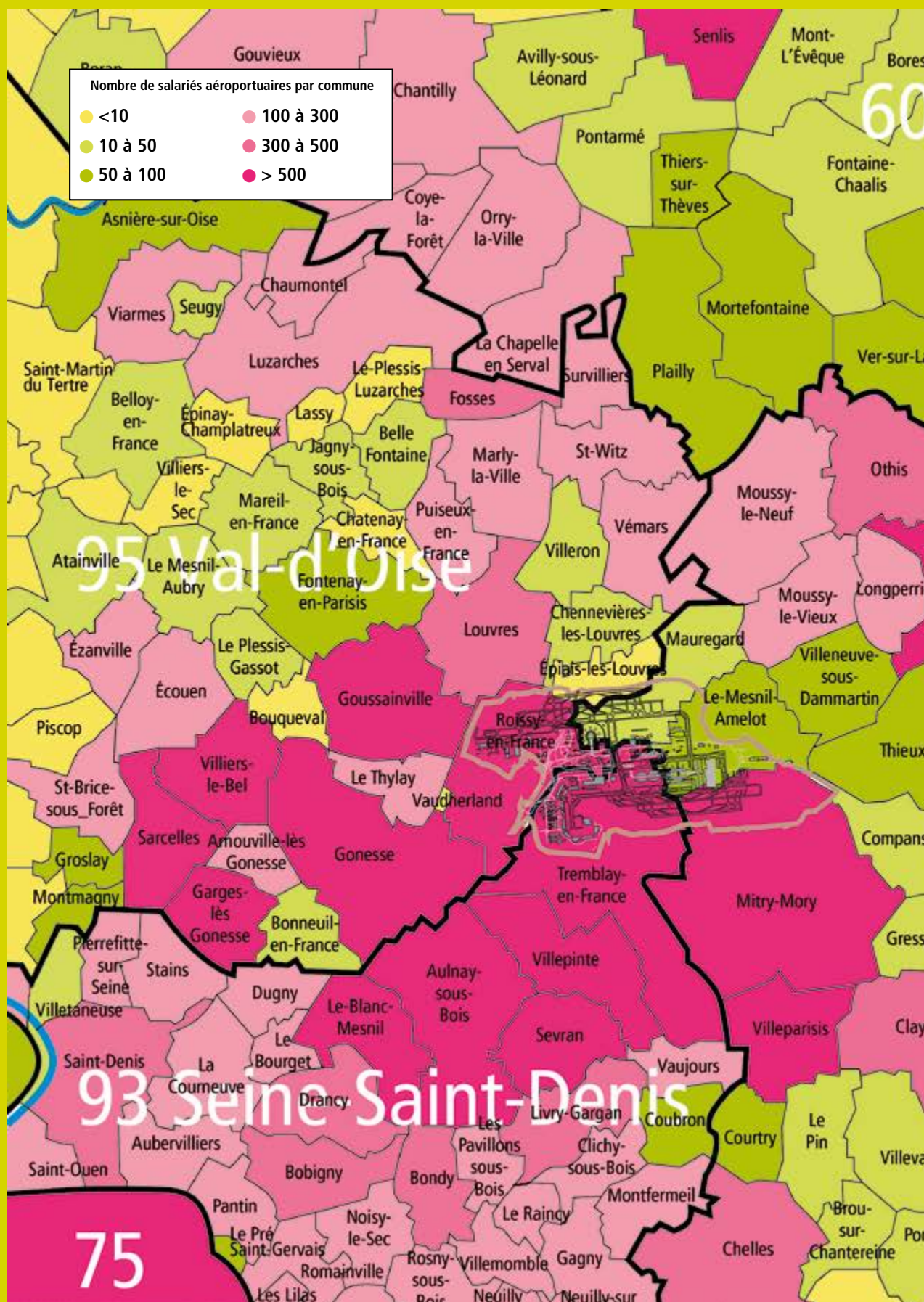
## Résidence des salariés

Si l'on fait la même analyse mais en excluant les salariés des compagnies aériennes, on observe que près de 84 % des salariés vivent dans les départements riverains de l'aéroport et dans l'Oise. Plus précisément, la part cumulée des départements de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise passe de 32,9 % à 49 % alors que celle des départements de Seine-et-Marne et de l'Oise passe de 31,2 % à 33,4 %.

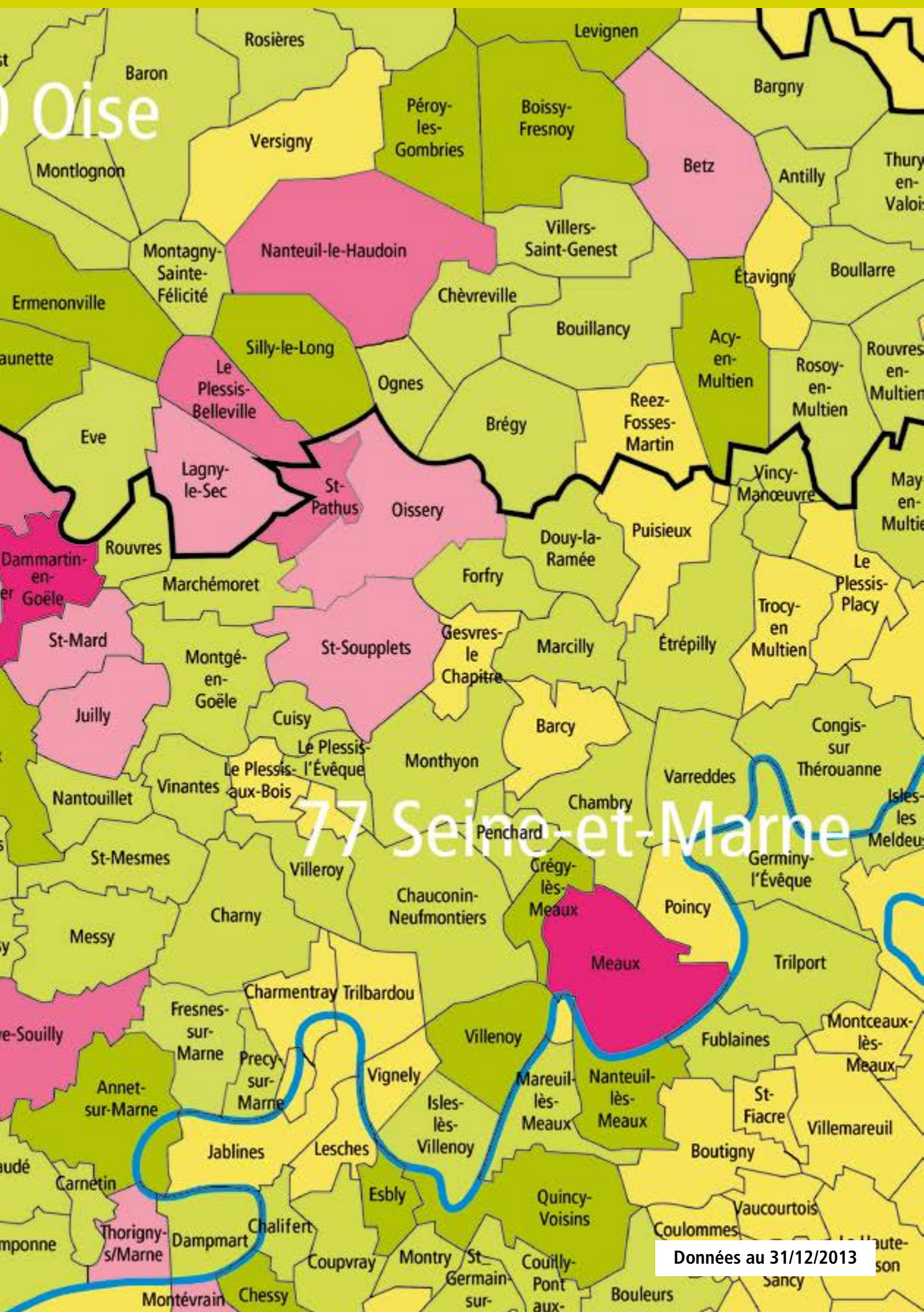
Cela s'explique partiellement par une mobilité accrue des salariés des compagnies aériennes qui permet à certains d'entre eux de vivre en province.



# Les lieux de résidence des salariés par commune







Oise

77 Seine-et-Marne

Données au 31/12/2013

**Didier Hamon,**  
Secrétaire Général du Groupe,

**et Pierre Décourt,**  
Responsable de l'Observatoire de l'emploi aéroportuaire,  
**et son équipe**

**remercient les entreprises pour leur contribution  
au recensement de l'emploi.**

## Contacts

**Pierre Décourt** - Responsable de l'Observatoire de l'emploi aéroportuaire  
pierre.decourt@adp.fr

**Brigitte Recrosio** - Chef de projets - brigitte.recrosio@adp.fr

**Serge Quiros** - Chargé d'études - serge.quiros@adp.fr